



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE

Luanda (Angola), 3 – 7 mai 2010

LA HAUSSE DES PRIX DES ALIMENTS ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE – MENACES, POSSIBILITÉS NOUVELLES ET INCIDENCES BUDGÉTAIRES RELATIVES À L'AGRICULTURE DURABLE

Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction	1 - 5
II. La crise alimentaire: tendances et causes mondiales	6 - 11
III. La crise alimentaire en Afrique et les mesures politiques prises pour y faire face	12 - 20
IV. Coût et appui financier pour une agriculture durable	21 - 42
V. Conclusion et voie à suivre	43 – 46
ANNEXE 1	
ANNEXE 2	

I. INTRODUCTION

1. La montée spectaculaire des prix des produits alimentaires en 2007-2008 ainsi que la crise économique mondiale en cours ont conduit à l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans nombre de pays à faible revenu. En Afrique, où plus de 50 pour cent des revenus des ménages sont consacrés à la nourriture, cette situation a poussé plusieurs ménages au bord de la famine. Elle a été du reste aggravée par la réduction des transferts de fonds, conséquence de la récession mondiale¹. Les récentes chutes des prix sur le marché international ne se sont guère répercutées sur les marchés locaux africains, où les prix demeurent toujours élevés.

2. La situation de la sécurité alimentaire en Afrique reste préoccupante. En effet, les dernières évaluations de la FAO concernant les pays confrontés aux urgences alimentaires révèlent que, sur les 33 pays touchés par la crise dans le monde, 21 sont en Afrique². L'augmentation du prix des aliments fait peser une menace directe sur les populations pauvres d'Afrique, compromettant ainsi la réalisation du premier objectif du Millénaire pour le développement (OMD-1) et l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation visant à réduire de moitié la faim et la malnutrition au plus tard en 2015.

3. Les causes principales de l'augmentation des prix des aliments sur le continent sont liées aux carences structurelles existantes du secteur agricole africain, notamment la faible capacité de production et le développement insuffisant du marché. Par ailleurs, la libéralisation du commerce et la dépendance vis-à-vis des importations ont renforcé les rapports entre les produits africains et les marchés internationaux, conduisant à une explosion des prix des aliments au niveau national. L'insécurité alimentaire grandissante liée à un accès inadéquat à la nourriture a été aggravée par une pression grandissante sur les stocks alimentaires nationaux et la dépendance vis-à-vis des aliments d'importation.

4. Les gouvernements interviennent de diverses manières: mesures de contrôle des prix, interdictions sur les importations et interventions destinées à soutenir les producteurs moyennant des subventions pour l'achat d'intrants et des formations. L'énorme coût de la crise alimentaire est commune mesure avec les prévisions de dépenses publiques. L'augmentation de l'aide publique au développement (APD) consacrée par les bailleurs de fonds internationaux au développement rural dans la région a été favorablement accueillie comme la confirmation de la réorientation et du renforcement des politiques en faveur du développement agricole en Afrique. La reconnaissance de la nécessité d'accroître les investissements dans l'agriculture, comme préconisé par le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)³, connaît un véritable élan en cela que l'engagement renouvelé vers une réforme agricole renforce la pertinence des programmes relatifs à l'agriculture durable qui associent les cadres intégraux de réduction de la pauvreté et de la faim aux programmes d'activités visant à améliorer les conditions de subsistance.

5. Depuis la crise alimentaire et énergétique mondiale de 2007/2008, de très nombreuses études ont été publiées, notamment par la FAO, décrivant la nature, les causes et les conséquences de cette crise, ainsi que des stratégies d'adaptation et des cadres d'action. L'Initiative de la FAO contre sur la flambée des prix des denrées alimentaires lancée en décembre 2007 est le mécanisme de l'Organisation visant à réagir à la crise et à coordonner les actions immédiates⁴. Ce programme suit l'approche sur deux fronts de la FAO dans le cadre de la lutte contre la faim, qui associe la promotion d'une croissance agricole rapide assurée par les petits paysans à des programmes ciblés pour garantir que les consommateurs les plus vulnérables et les plus exposés à l'insécurité

¹ FAO, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*, 2009.

² FAO, Perspectives de récolte et situation alimentaire n°1, février 2010:
<http://www.fao.org/docrep/012/ak343f/ak343f00.pdf>

³ www.caadp.net

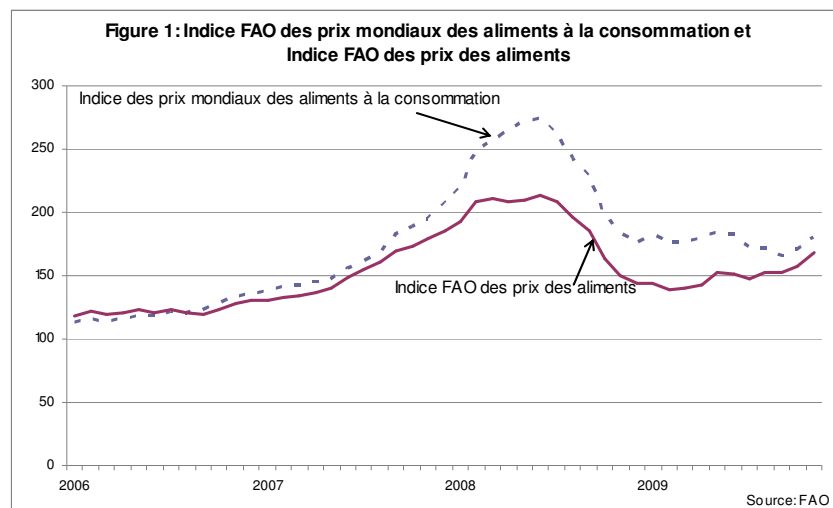
⁴ <http://www.fao.org/isfp/isfp-home/fr/>

alimentaire aient accès à un approvisionnement alimentaire suffisant. Ce document fait la synthèse des questions clé liées à la crise alimentaire et énergétique mondiale et de ses effets sur les pays africains ainsi que des choix possibles s'agissant d'en réduire l'impact et de revitaliser le secteur agricole en Afrique.

II. LA CRISE ALIMENTAIRE: TENDANCES ET CAUSES MONDIALES

6. L'augmentation très importante des prix des produits alimentaires et de l'énergie ainsi que du coût des importations dans leur ensemble pour les pays les plus pauvres en 2007-2008, conjuguée à la diminution des stocks alimentaires, a fait peser une menace sur la sécurité alimentaire mondiale et a posé de nombreux défis⁵ sur le plan humanitaire, socioéconomique et environnemental et en matière de développement, de politique et de sécurité. Les prix des produits alimentaires augmentent depuis 2001, mais de manière particulièrement marquée depuis 2006. L'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a augmenté de 7 pour cent en 2006, de 26 pour cent en 2007, et cette hausse s'est poursuivie et accélérée jusqu'à la mi-2008. Depuis lors, les prix ont baissé progressivement mais sont restés au-dessus des courbes historiques à long terme.

7. En 2008, la valeur de l'indice FAO des prix des produits alimentaires était encore supérieure de 24 pour cent à celle de 2007 et de 56 pour cent à celle de 2006. La Figure 1 fait apparaître l'indice des prix des produits alimentaires et l'indice des prix de la consommation alimentaire mondiale. L'indice des prix mondiaux des aliments à la consommation rend compte des fluctuations du prix du panier alimentaire mondial tel qu'indiqué par le dernier bilan de la situation alimentaire mondiale de la FAO. Les prix internationaux représentatifs de chacune des denrées ou de chacun des groupes de denrées qui apparaissent dans le bilan sont pondérés selon leur apport calorique. L'indice est tombé en février 2009 à son niveau de 22 mois auparavant, avant de remonter à 170 en novembre. Le coût du panier alimentaire type est aujourd'hui 80 pour cent plus élevé qu'en 2002/04. Du fait du léger sursaut récent des prix des céréales, jusqu'à présent en baisse régulière, associé à une hausse brutale des prix des produits laitiers et du sucre (jusqu'en février 2010, la courbe de l'indice s'apparente maintenant davantage à celle de l'indice FAO du prix des produits alimentaires pondéré par les exportations.



8. La hausse rapide des prix mondiaux des aliments et de l'énergie ne pouvait être attribuée principalement à un choc climatique ni à une situation d'urgence, mais plutôt à des effets cumulés des tendances à long terme et à des facteurs plus récents, dont les dynamiques de l'offre et de la

⁵ Voir le *Cadre d'action globale de juillet 2008* de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire: <http://www.un.org/issues/food/taskforce/>

demande et les réactions à celles-ci, qui ont accentué les hausses des prix et leur instabilité. Au cours des deux dernières décennies, la demande de denrées alimentaires a augmenté régulièrement du fait de la croissance démographique mondiale, de l'augmentation des revenus et de la diversification de l'alimentation. Jusqu'en 2000, les prix des denrées alimentaires baissaient, à la faveur de récoltes records et de la baisse des stocks alimentaires. Dans le même temps, les investissements publics et privés dans le secteur agricole connaissaient une baisse, conduisant ainsi à une stagnation ou à un déclin de la croissance du rendement agricole dans la plupart des pays africains. L'urbanisation rapide a conduit à la conversion de terres agricoles à des usages non agricoles. De plus, les bas prix ont encouragés les paysans à opter pour des cultures alternatives, voire à affecter des terres à des usages non agricoles. L'utilisation non stable des terres et des ressources à long terme a aussi causé la dégradation des terres, l'érosion des sols, l'épuisement des nutriments, la pénurie d'eau, la désertification et la perturbation des cycles biologiques.

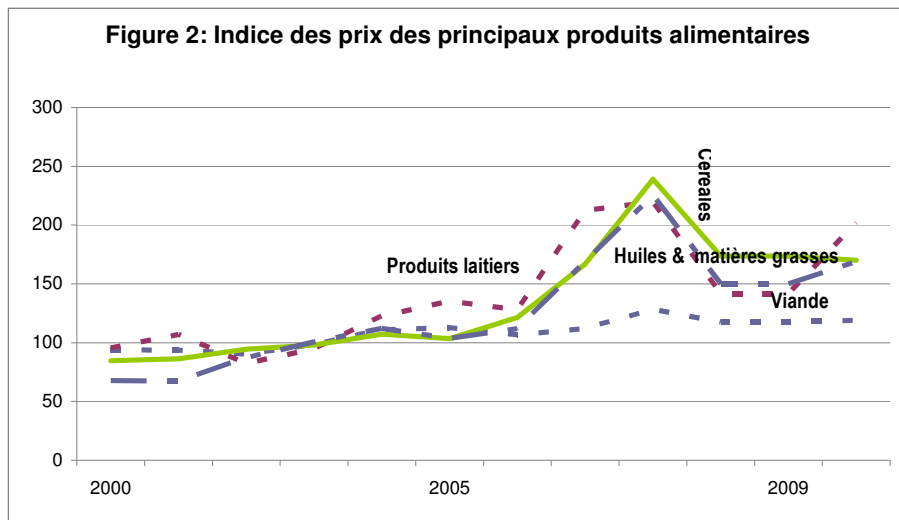
9. À partir de 2004, les prix de la plupart des céréales ont commencé à augmenter progressivement et la production s'est accrue, mais plus lentement que la demande, ce qui a eu pour effet un épuisement constant des stocks. En 2005, de violents dérèglements climatiques dans des pays gros producteurs d'aliments, sans doute liés à des changements climatiques plus généraux, ont provoqué une baisse de la production céréalière mondiale de 2,1 pour cent en 2006. Au même moment, des facteurs externes ont commencé à accélérer l'ajustement progressif à la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires en réaction aux dynamiques⁶ générales de l'offre et de la demande.

10. En 2007, les hausses rapides des cours des hydrocarbures, outre qu'elles se sont répercutées sur le coût des engrais et d'autres intrants et biens de production agricoles, ont créé des conditions favorables à l'essor de la production de biocarburants d'origine végétale, en grande partie à partir de céréales secondaires et d'oléagineux. Face à la hausse des cours internationaux des denrées alimentaires, les pays ont cherché des moyens de se mettre à l'abri d'éventuelles pénuries alimentaires et fluctuations brutales des prix. Plusieurs pays exportateurs d'aliments ont imposé des restrictions à l'exportation, tandis que certains principaux gros importateurs achetaient des céréales à n'importe quel prix pour pouvoir continuer à assurer les approvisionnements alimentaires au plan national. Ces mesures ont non seulement provoqué des effets de panique et une situation d'instabilité sur les marchés internationaux de céréales et oléagineux, mais elles ont aussi attiré les investissements spéculatifs sur les marchés d'options et d'opérations à terme sur ces produits, ce qui a pu contribuer à tirer encore davantage les prix vers le haut.

11. Si, au niveau international, les prix des denrées alimentaires de base semblent se stabiliser aujourd'hui, on prévoit toutefois qu'ils resteront élevés à moyen et long termes (Figure 2)⁷. Les prévisions de bonnes récoltes dans les principaux pays producteurs de céréales et oléagineux, ainsi que des signes indiquant que certains pays gros producteurs allégeront les restrictions à l'exportation, ont commencé à apaiser les marchés mondiaux de céréales.

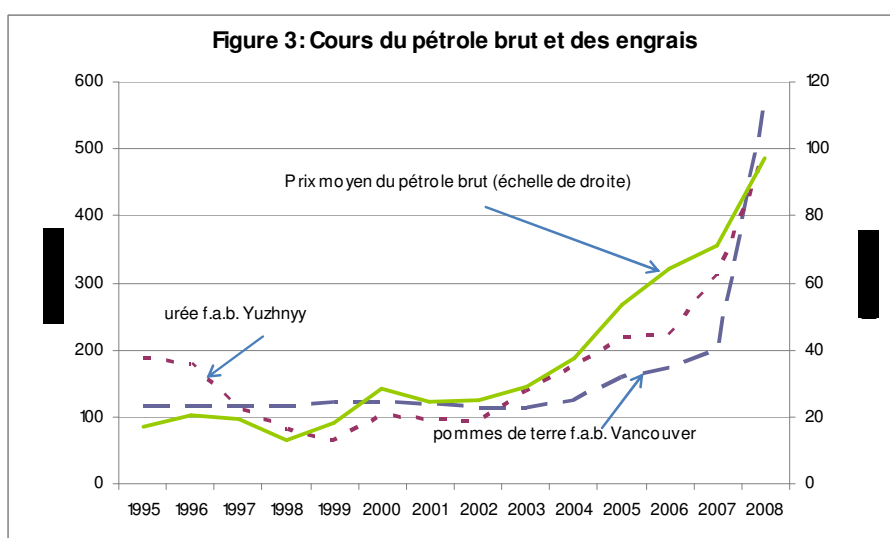
⁶ FAO, *Perspectives de l'alimentation*, mai 2008

⁷ Pour plus de détails sur ces indices des prix et leur mode de calcul, voir: <http://www.fao.org/docrep/012/ak341e/ak341e17.htm>



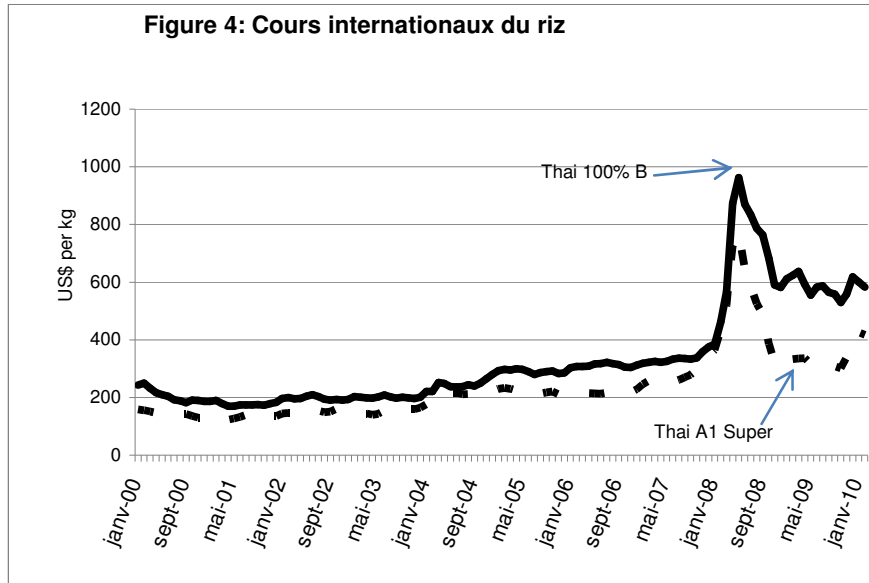
III. LA CRISE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE ET LES MESURES POLITIQUES PRISES POUR Y FAIRE FACE

12. En Afrique, les augmentations soudaines des prix des aliments et des carburants n'ont rien de nouveau. Toutefois, la crise de 2007/2008 a ceci de remarquable par rapport aux précédentes que les augmentations des prix affectent tous les autres produits de base, intrants et services, ce qui a provoqué une agitation sociale dans un certain nombre de pays africains. La Figure 3 fait apparaître l'évolution des prix des carburants et des engrais. En réaction à cette situation, plusieurs pays africains ont adopté des trains de mesures pour juguler leur inflation. En avril 2008, les ministres des finances de plusieurs pays d'Afrique auraient prévu que la flambée des prix des denrées alimentaires au plan international faisait peser une grave menace sur la croissance, la paix et la sécurité sur le continent⁸. Presque au même moment, la dépréciation des monnaies en Afrique subsaharienne a considérablement contribué à la hausse des prix, par suite de la crise financière mondiale. Dans les paragraphes qui suivent, est examiné l'impact de la crise alimentaire à partir de ses effets sur les principales céréales de base consommées en Afrique (riz, blé et maïs).

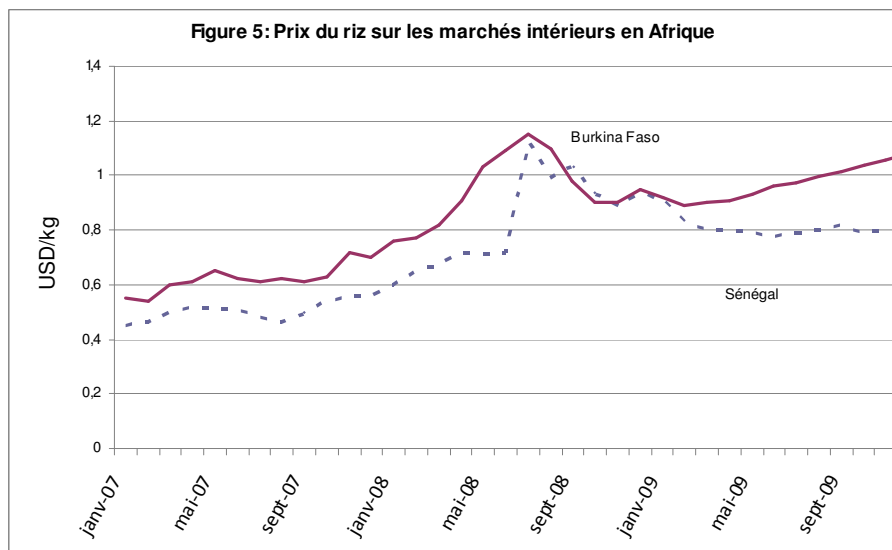


⁸ <http://euobserver.com/9/25947>

13. Si les cours du riz sur le marché international ont atteint en mai 2008 un niveau sans précédent, ils se sont toutefois légèrement contractés au cours de ces derniers mois. Quoiqu'il en soit, ils restent relativement élevés pour les ménages africains pauvres. Par exemple, en août 2008, le riz blanc thaïlandais (premier choix) avait augmenté de 135 pour cent par rapport à un an plus tôt, et les brisures de riz (deuxième choix) de 95 pour cent (Figure 4).

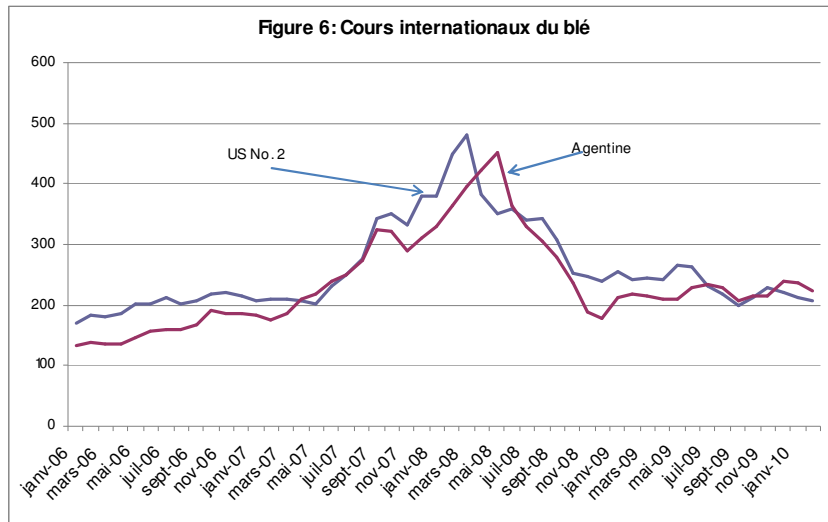


14. En Afrique de l'Ouest, le prix du riz importé a augmenté de 43 pour cent au Mali, de 50 pour cent au Niger et de 65 pour cent au Burkina Faso en août 2008 par comparaison avec l'année précédente. Le Sénégal a connu une augmentation brutale du prix du riz d'environ 112 pour cent (Figure 5). Contrairement à certains pays d'Afrique de l'Ouest, où les importations de céréales représentent moins de 20 pour cent de la consommation totale, le Sénégal dépend fortement des importations de céréales, qui couvrent 53 pour cent de sa demande intérieure.

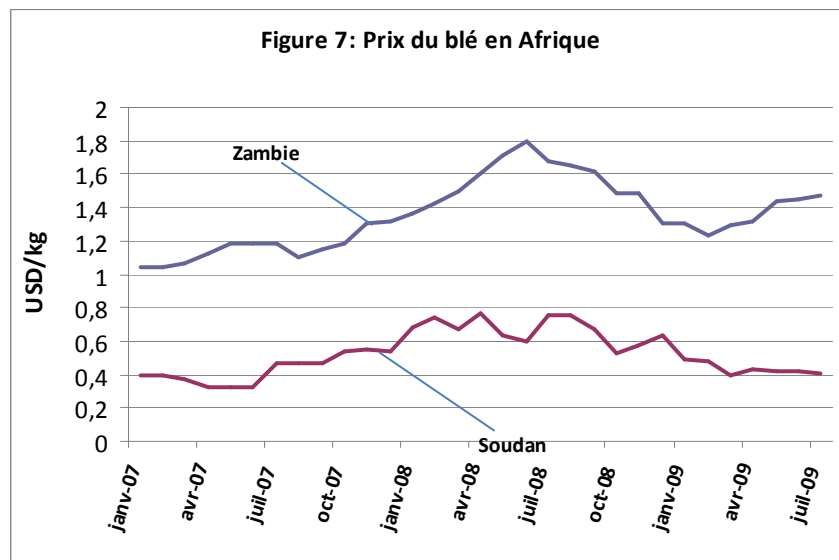


15. Le prix du blé, tout comme celui du riz, a atteint un niveau record en juin 2008 sur le marché mondial, avant toutefois de se contracter par la suite. Le prix de cette céréale restait néanmoins à un niveau supérieur de respectivement 24 pour cent (US N° 2, blé Hard Red Winter,

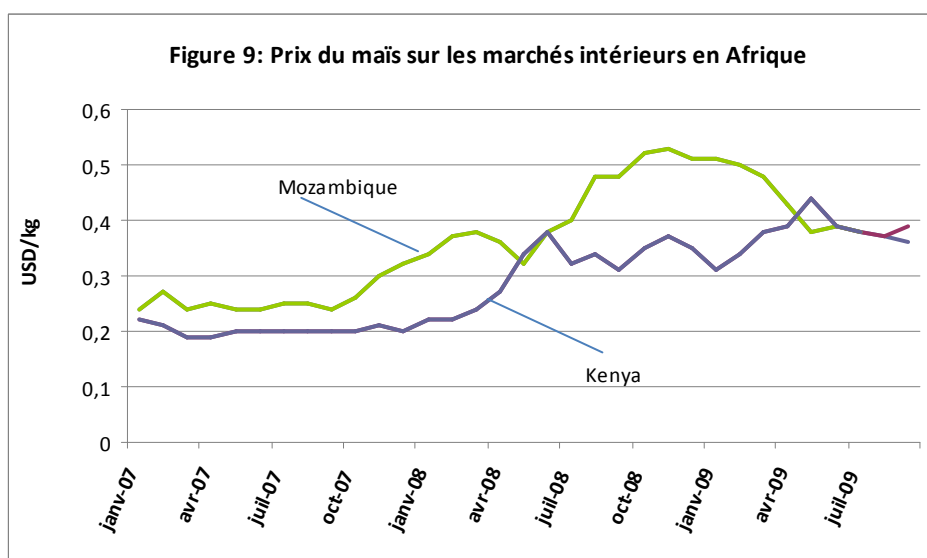
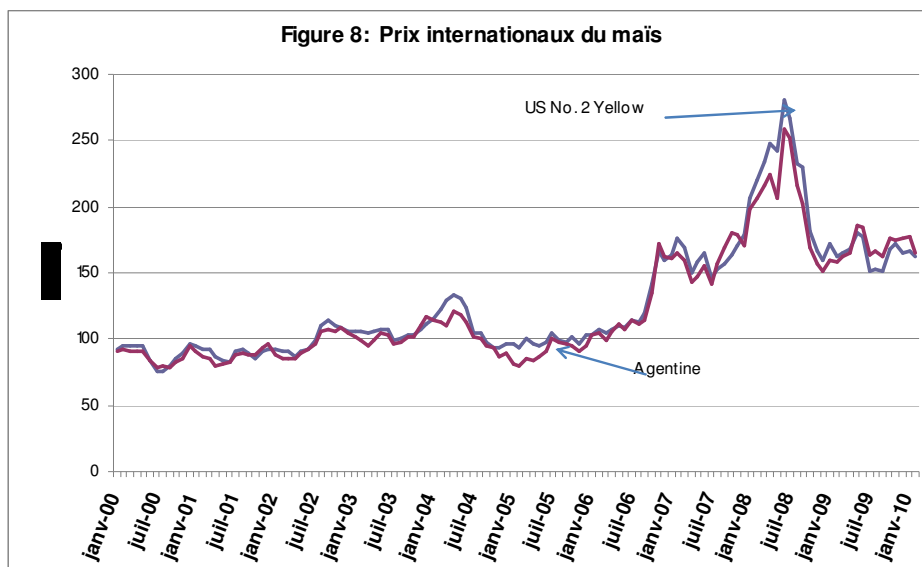
valeur f.à.b. Golfe du M.) et 12 pour cent (prix du blé Argentina, f.à.b. Up river) en août 2008 par rapport à celui relevé un an auparavant (Figure 6). Dans le même temps, les prix intérieurs du blé en Afrique (par exemple en Érythrée, en Éthiopie et au Soudan) ont augmenté plus rapidement (de 60 à 115 pour cent) que les prix sur le marché international.



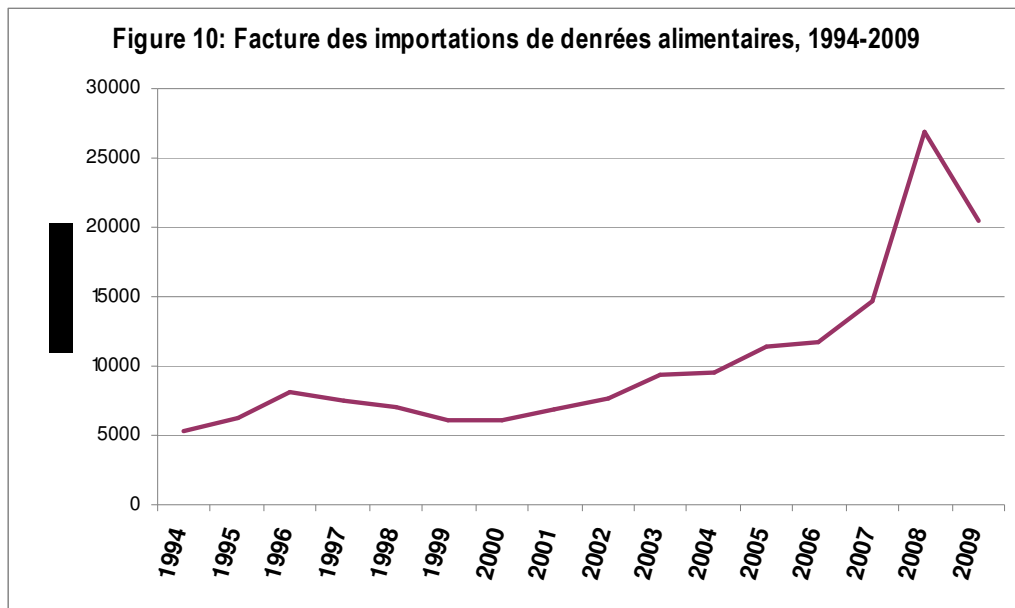
16. En Érythrée, où le blé est une céréale de base entièrement importée, les prix avaient plus que doublé en août 2008. Il faut noter que les trois pays mentionnés plus haut avaient été gravement touchés par des catastrophes naturelles et/ou par des conflits de longue durée. Par ailleurs, la réduction quantitative de l'aide alimentaire fournie a aussi contribué à la hausse des prix dans des pays comme l'Éthiopie.



17. Les prix internationaux du maïs ont suivi une évolution analogue à celle du blé, mais des proportions plus élevées: le prix du maïs des États-Unis et de l'Argentine a augmenté de 53 et 39 pour cent respectivement en août 2008 (Figure 8). Les prix du maïs sur les marchés intérieurs de plusieurs pays africains avaient augmenté de 59 à 157 pour cent, soit à un rythme beaucoup plus rapide que les prix mondiaux.



18. La conséquence en est que la facture des importations alimentaires de l'Afrique est passée de 12 milliards d'USD en 2006 à 14 milliards d'USD en 2007, avant d'atteindre le niveau record de 27 milliards d'USD en 2008 (Figure 10). C'est la plus importante augmentation de la facture des importations alimentaires enregistrée en Afrique depuis une vingtaine d'années. Sous l'effet cumulé des crises alimentaire et énergétique, la facture des importations d'aliments dans les pays d'Afrique s'est alourdie de 83 pour cent entre 2007 et 2008, au détriment d'importantes franges de la population, poussées au bord de la famine (Figure 10).



Politiques adoptées en réaction à la crise

19. Confrontés à une augmentation des prix des aliments et de l'énergie à l'échelle planétaire depuis la fin de l'année 2006, de nombreux pays en Afrique et ailleurs ont adopté des mesures politiques pour atténuer l'impact de la hausse des prix sur les populations pauvres et les groupes vulnérables. Le tableau 1 ci-dessous et la liste figurant dans l'annexe 1 font apparaître les mesures politiques adoptées par les gouvernements de pays africains entre 2006 et 2009. Les politiques d'intervention choisies varient d'un pays à l'autre, mais on peut les regrouper sommairement en trois grandes catégories qui ciblent particulièrement les consommateurs, les producteurs et le commerce, respectivement.

Initiative de la FAO contre la flambée des prix des denrées alimentaires en Afrique

20. Comme indiqué plus tôt, la FAO a lancé en décembre 2007 l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires afin d'aider les États Membres à mettre en œuvre des mesures urgentes pour renforcer les dispositifs d'approvisionnement alimentaire et améliorer l'accès aux intrants indispensables dans les pays les plus touchés par un renforcement de l'appui aux politiques. Les pays et leurs gouvernements sont les intervenants clés au cœur de ce projet et ils sont à ce titre responsables de l'application des décisions et de l'adoption des stratégies suivant une approche globale et durable. L'équipe chargée de l'Initiative collabore avec les gouvernements nationaux pour apporter un soutien ciblé aux petits paysans et aux ménages ruraux frappés par la hausse des prix des aliments. Un total de quarante-deux pays africains ont reçu un appui dans le cadre de l'Initiative, qui a également bénéficié d'un financement de la part de Facilité alimentaire de l'Union européenne.

Tableau 1: Mesures politiques prises en réaction à la crise par des pays d'Afrique												
	Axées sur les consommateurs							Axées sur les producteurs		Axées sur les échanges commerciaux		
	fiscales	sociales			interventions sur les marchés			soutien à la production	Gestion des marchés	Importations	Exportations	
		Impôts (directs et indirects)	Aide alimentaire	Subventions alimentaires et autres mesures	Système de prévoyance sociale et autres mesures	Contrôle des prix	Débloccage des stocks	Achat d'aliments et autres mesures	Crédit aux producteurs et autres mesures	Prix minimum garanti aux producteurs et autres mesures	Droits d'importation et autres mesures	Régulation quantitative des exportations
Algérie			√				√	√	√	√		
Angola								√				
Bénin					√		√	√		√		
Burkina Faso	√	√						√		√		
Cameroun							√			√	√	
Cap-Vert		√			√					√		
République Centrafricaine									√			
Congo	√											
République Démocratique du Congo										√		
Djibouti	√				√			√				
Égypte		√	√	√	√						√	
Érythrée			√									
Éthiopie	√		√								√	
Gambie	√									√		
Ghana								√		√		
Guinée										√	√	
Kenya	√							√		√	√	
Liberia		√						√		√		
Jamahiriya arabe lybienne				√	√		√	√		√		
Madagascar		√						√		√		
Malawi								√	√		√	
Mauritanie							√	√		√		
Maroc		√	√							√		
Mozambique										√		
Namibie	√											
Niger							√	√		√		
Nigéria		√					√	√	√	√		
Rwanda					√		√			√		
Sénégal	√	√	√		√		√	√	√	√		
Seychelles								√				
Sierra Leone										√		
Afrique du Sud		√										
Soudan	√				√							
Togo					√							
Tunisie								√	√			
Ouganda	√											
République-Unie de Tanzanie	√		√					√		√	√	
Zambie			√					√	√		√	
Zimbabwe		√								√		
Total	11	10	8	2	9	0	9	19	7	23	8	0

IV. COÛT ET APPUI FINANCIER POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Incidences budgétaires

21. Les politiques adoptées pour remédier au problème des prix élevés des aliments en Afrique ont d'importantes répercussions sur les dépenses publiques prévues. Les mesures visant à atténuer l'impact de la crise de la sécurité alimentaire ont nécessité une augmentation des dépenses publiques, qui obère le financement de services de base déjà insuffisants. Les pays doivent notamment trouver le moyen de financer les subventions, les mécanismes de protection sociale et les importations d'aliments et d'énergies. Plusieurs pays ont dû réduire leurs réserves de devises ou emprunter et, partant, affronter des risques liés à la réallocation des ressources et à la pression de l'inflation et des difficultés d'équilibrage de la balance des paiements.

22. Les dépenses totales consacrées aux subventions alimentaires devraient, selon les projections, dépasser 1 pour cent du PIB au Burundi, en Égypte et au Maroc en 2008. On estime que le montant total des transferts de dépenses (y compris les subventions agricoles) était compris entre 2 et 4,5 pour cent du PIB au Malawi, en Mauritanie, et en Afrique du Sud en 2008. Au Malawi, les transferts de dépenses, estimés à environ 2,6 pour cent du PIB (environ 15 pour cent des dépenses publiques), concernent intégralement les crédits consacrés à l'aide aux agriculteurs pauvres.

23. Les répercussions des prix élevés des aliments sur la comptabilité nationale sont particulièrement lourdes dans les pays africains les plus exposés aux fluctuations brutales des prix internationaux des produits alimentaires et énergétiques car les effets négatifs sur les finances publiques se cumulent à l'inflation. Des pays comme Djibouti, l'Érythrée, la Gambie, la Sierra Leone et le Togo continuent à faire face à des dépenses qui dépassent leurs capacités budgétaires. Les efforts consentis pour maîtriser l'inflation se heurtent aussi à des difficultés, du fait que l'inflation des denrées alimentaires et énergétiques pèse lourdement sur les dépenses publiques de plusieurs pays. Lorsque les marchés ne fonctionnent pas bien et que l'offre d'articles alimentaires est tendue, l'injection de liquidités est susceptible de provoquer aussi une inflation locale.

24. Les mesures prises pour juguler la hausse des prix des aliments ont aussi absorbé une grande quantité de devises dans plusieurs pays, surtout dans ceux dont la capacité d'importer est modeste si on la mesure à l'aune de la valeur relative des importations d'aliments en regard des réserves de devises. L'impact de la hausse des prix des aliments et de l'énergie de 2008 pourrait représenter plus de la moitié des réserves internationales initialement détenues par les pays africains suivants: République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Libéria, Madagascar, Malawi et Zimbabwe (voir l'Annexe 1).

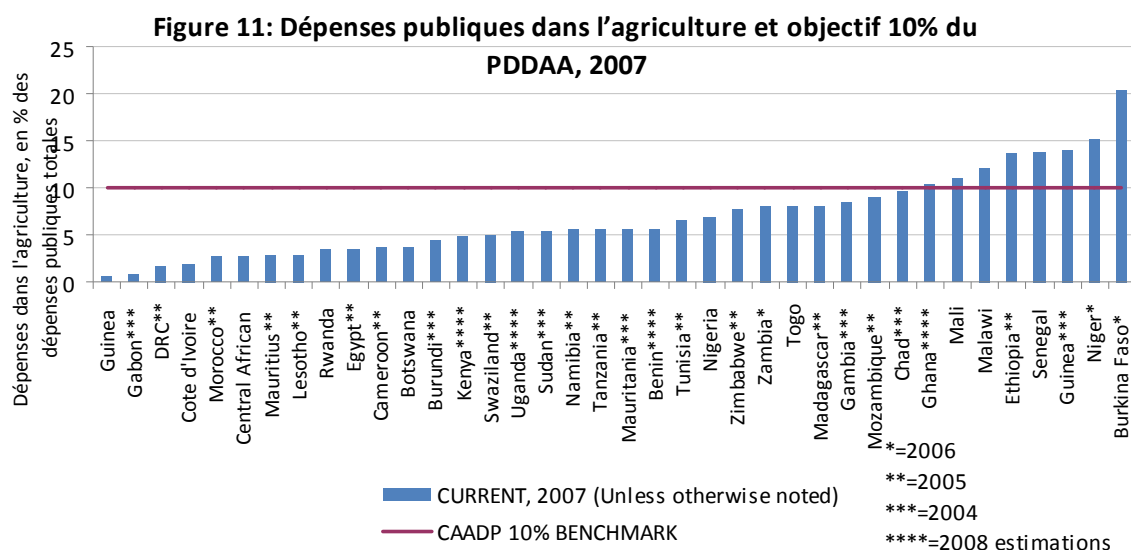
Appui financier⁹

25. L'aide publique mondiale au développement pour l'agriculture représentait 4 pour cent de l'ensemble de l'APD en 2007, contre 18 pour cent en moyenne dans les années 1980. Les crédits alloués à l'agriculture n'étaient que de 5,9 pour cent du montant total de l'APD des pays du G7 à l'Afrique subsaharienne en 2007.

26. En vue de répondre à la crise mondiale alimentaire et énergétique, le Secrétaire général des Nations Unies a créé en avril 2008 une Équipe spéciale de haut niveau réunissant des chefs de secrétariat d'institutions spécialisées, fonds et programmes du système des Nations Unies et d'institutions issues des accords de Bretton Woods, ainsi que des départements concernés du Secrétariat de l'ONU. Le Cadre global d'action (CGA) élaboré par l'Équipe spéciale de haut

⁹ Les questions relatives à l'investissement et à l'assistance financière en faveur de l'agriculture sont bien documentées au niveau de la FAO et ailleurs. Un récent rapport de la FAO avait fait une évaluation des flux d'aides apportées à l'agriculture en Afrique. "Evaluation rapide des flux d'aides au développement agricole en Afrique subsaharienne". Papier de débat du Centre d'investissement de la FAO, septembre 2009.

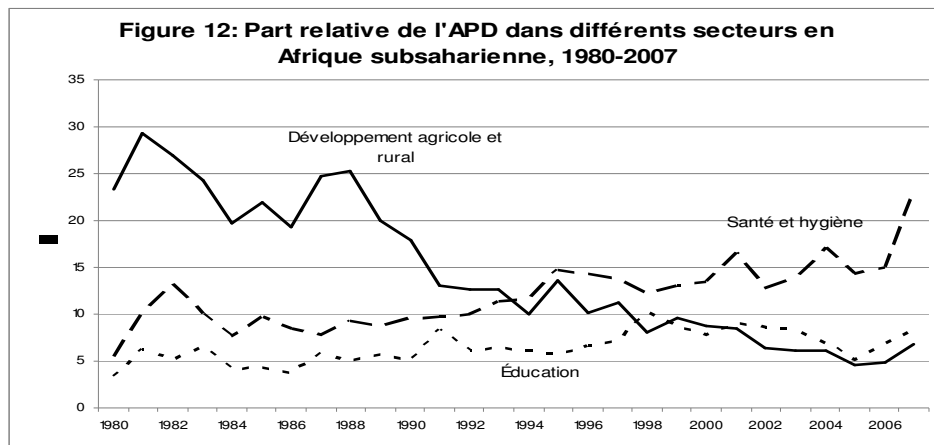
niveau souligne la nécessité pour les gouvernements d'allouer des ressources budgétaires supplémentaires en faveur des systèmes de protection sociale et, plus spécifiquement, d'augmenter la part de l'agriculture dans les dépenses publiques. Il rappelle aux gouvernements africains qu'ils doivent honorer l'engagement pris aux termes de la Déclaration de Maputo en 2003 d'augmenter à au moins 10 pour cent les dépenses publiques dans l'agriculture et le développement rural dans un intervalle de cinq ans. Toutefois, en 2007, seulement neuf pays africains consacraient 10 pour cent de leur budget à l'agriculture. Neuf autres pays étaient proches de l'objectif visé (8 à 10 pour cent), mais, pour la majorité des pays africains, les dépenses pour l'agriculture se situaient entre 3 et 6 pour cent seulement (Figure 11).



27. Le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, créé en 2007 pour faire office de groupe de travail spécial des organisations internationales chargé de consolider les efforts communs en appui aux ODM en Afrique, a recommandé que l'aide au développement de l'agriculture africaine soit portée à 8 milliards d'USD par an au plus tard en 2010¹⁰.

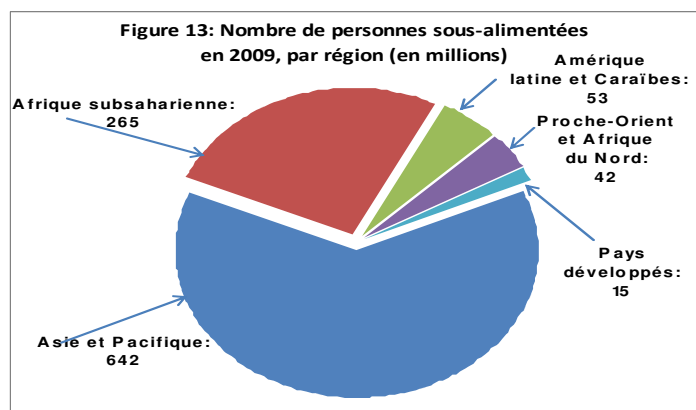
28. En outre, les pays donateurs sont invités à doubler l'APD en faveur de l'assistance alimentaire, du soutien national, des programmes de protection sociale, pour porter à 10 pour cent la part de l'APD investie dans l'alimentation et le développement de l'agriculture dans un intervalle de cinq ans. La Figure 12 fait apparaître la baisse de l'APD affectée à l'agriculture en regard d'autres secteurs en Afrique subsaharienne.

¹⁰ Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, « Business Plan of Thematic Group on Agriculture and Food Security », www.MDGafrica.org. Il convient d'indiquer qu'il existe plusieurs autres estimations des investissements supplémentaires visant à permettre à l'Afrique d'accomplir les ODM à l'horizon 2015. Elles vont de 9 à 62 milliards d'USD, selon la méthode d'analyse employée.



29. Malgré les conséquences négatives de la crise alimentaire et énergétique sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, la situation de l'offre alimentaire mondiale en 2007-2008 est meilleure que prévu, ce qui a conduit la FAO à revoir ses premières estimations relatives à la sous-alimentation¹¹. Les révisions apportées par la FAO font apparaître que le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde aurait augmenté pour atteindre le chiffre de 1,02 milliard en 2009, bien que les cours mondiaux des denrées alimentaires aient baissé depuis les pics atteints précédemment. Si ces projections se confirment, le nombre de personnes souffrant de faim chronique serait le plus élevé depuis 1970.

30. En Afrique, les taux de famine et de malnutrition ont nettement augmenté depuis la crise des prix alimentaires, et de nouveau suite à la crise économique mondiale. En Afrique subsaharienne, le nombre de personnes sous-alimentées a atteint 265 millions en 2009, contre 212 millions en 2004-2006, soit une augmentation de 25 pour cent (Figure 13). Au total, en 2007, 24 millions de personnes venaient grossir les rangs de celles qui souffraient de sous-alimentation à cause de l'impact de la hausse des prix des aliments (SOFI, 2008).

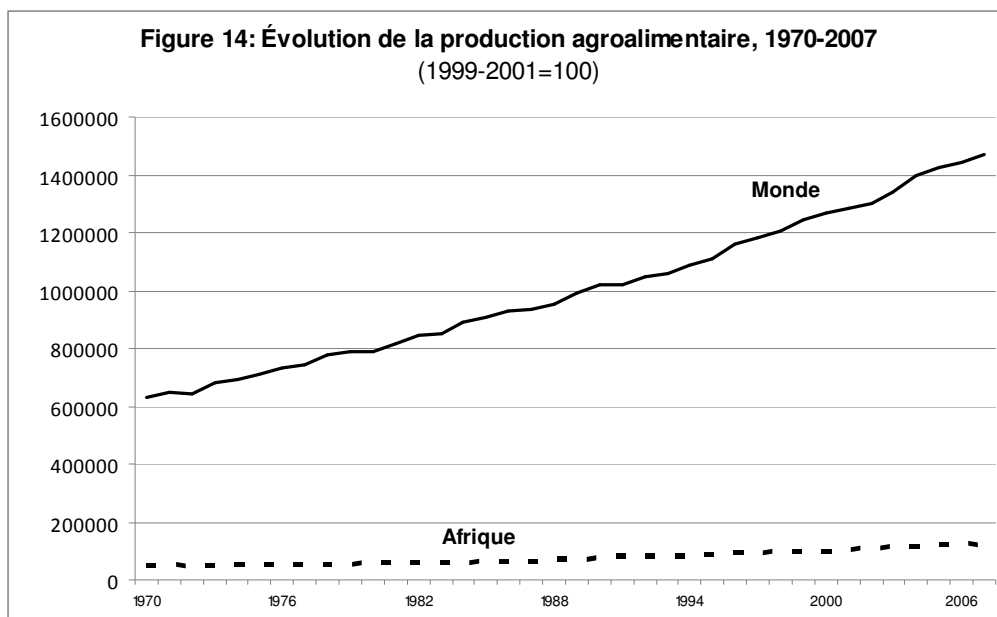


31. La crise alimentaire de 2007-2008 a révélé l'extrême vulnérabilité aux crises externes de la sécurité alimentaire dans les pays africains. Les pays africains ont été frappés particulièrement violemment par la hausse des prix et le resserrement de l'offre en denrées alimentaires de base. Cette situation s'expliquait en grande partie par l'ampleur et le caractère très prolongé de la crise de la production qui touche l'agriculture africaine. La productivité agricole en Afrique est faible par rapport à d'autres régions du monde. Plus préoccupant encore, la productivité n'a connu

¹¹ Pour une description de la méthode suivie pour réviser les estimations, voir *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*, FAO, 2009.

aucune véritable amélioration au cours des décennies passées. La production agroalimentaire, déjà faible, n'a fait que stagner, alors qu'elle augmentait dans le même temps au niveau mondial (Figure 14).

32. La prévalence – et même l'aggravation – de l'insécurité alimentaire en Afrique est le signe d'un grave échec des stratégies de développement aux niveaux national et international. Pendant plusieurs décennies, le secteur agricole a été négligé dans la région, d'où la crise alimentaire en 2007-2008. Cette négligence est en partie la conséquence de politiques de rigueur budgétaire imposées aux pays africains, dont l'application a supposé des coupes claires dans les ressources publiques allouées au secteur agricole. Le résultat de ces politiques d'austérité sont: une infrastructure rurale déficiente, une couverture médiocre des services de vulgarisation, la réduction des subventions pour l'achat d'intrants et de l'aide financière aux agriculteurs et la diminution des investissements dans la recherche-développement dans le secteur agricole.



Menaces

33. Si le risque d'aggravation de l'insécurité alimentaire peut être plus prononcé dans les zones urbaines, où la population est exclusivement tributaire des marchés pour son approvisionnement, il est toutefois loin d'être négligeable en milieu rural, où vivent plus de 60 pour cent des Africains pauvres et où un grand nombre de ménages ruraux pauvres sont des acheteurs nets d'aliments. Il est déjà évident que de nombreux petits exploitants – catégorie englobant la très grande majorité des producteurs agricoles – sont incapables de répondre aux fluctuations brutales des prix des aliments par un accroissement de leur production du fait d'un accès insuffisant aux intrants modernes, aux dispositifs de financement et aux marchés. Ils ont donc, eux aussi, toutes les peines à nourrir leur famille.

34. La hausse continue des prix et le manque des mesures destinées à aider ces populations vulnérables risquent en outre d'avoir un impact irréversible sur le développement humain, surtout concernant les femmes et les enfants. Plus de 80 pour cent de la population africaine n'a accès à aucune forme de protection sociale. Et ce, en raison d'un mécanisme efficace pour atteindre les populations vulnérables. Des millions de personnes doivent ainsi, pour nourrir leurs familles, avoir recours à des mécanismes aux effets limités, souvent préjudiciables, dont la réduction de leurs rations alimentaires, une alimentation moins nourrissante, la déscolarisation de leurs enfants, la vente de leur bétail ou d'autres moyens de production, ou encore l'emprunt. La réduction de

l'apport nutritionnel est de nature à augmenter le taux de malnutrition chez les futures générations, avec des effets en spirale. Elle nuit à la santé des populations et réduit leur résistance aux maladies et aux crises.

35. L'augmentation des prix des aliments pourrait faire planer la menace d'agitations sociales et de troubles politiques. Cette menace est particulièrement prononcée dans les pays en conflit ou en situation consécutive à un conflit où les institutions politiques et sociales sont fragiles et moins en mesure d'intervenir rapidement pour remédier à l'agitation sociale. Environ 20 pays d'Afrique, où vit un tiers de la population de la région, continuent d'afficher de très faibles taux de croissance économique et, partant, un revenu par habitant en stagnation, voire en baisse. Il s'agit, pour nombre d'entre eux, de pays fragiles frappés par des conflits. Leurs politiques associent renforcement de sécurité, réforme et consolidation des mécanismes politiques, renforcement des capacités et initiatives visant à développer les débouchés en faveur du secteur privé. Ils ont besoin d'une assistance internationale, mais ils doivent aussi renforcer les capacités essentielles de l'État pour garantir une utilisation efficace de cette assistance¹².

36. La hausse des prix des aliments a eu un effet négatif immédiat sur le taux d'inflation observé et sur la balance des paiements dans de nombreux pays d'Afrique. Par ailleurs, l'impact sur la comptabilité nationale des mesures adoptées en réaction à la hausse des prix – aussi bien pour stimuler la production alimentaire que pour aider les personnes les plus touchées par l'augmentation des prix des aliments – doit être pris en compte s'agissant de définir des politiques macroéconomiques appropriées.

37. L'actuelle crise alimentaire fait aussi peser une menace sur les marchés internationaux de produits alimentaires. Les réserves nationales de céréales ont fondu au niveau mondial au cours de ces dernières années car les observateurs ont compté que les prix demeureraient relativement stables et que le commerce mondial permettrait aux pays d'acquérir rapidement des céréales sur les marchés internationaux si besoin. La récente convergence des restrictions à l'exportation et de l'interruption de l'accès aux stocks alimentaires disponibles, aggravée par les politiques des grands exportateurs en matière de biocarburants et de subventions, a contribué à saper cette confiance. Cette situation peut compromettre les progrès accomplis en direction d'un système d'échanges commerciaux international juste et équitable si les pays envisagent de recentrer leurs politiques sur l'autosuffisance alimentaire nationale en s'appuyant uniquement sur la production et les stocks nationaux – politiques qui, par le passé, ont généralement entravé la croissance agricole et n'ont guère donné de résultats s'agissant de concrétiser les objectifs nationaux visés en matière de sécurité alimentaire.

Possibilités nouvelles

38. La situation actuelle appelle des mesures immédiates dans plusieurs domaines qui pourront contribuer à parvenir à la sécurité alimentaire mondiale et à réduire la pauvreté. Le gros de la production agricole continuera à provenir des grandes exploitations, mais il y a une chance à saisir pour augmenter très sensiblement la productivité et la production des petits exploitants. Les investissements publics, qui servent habituellement à favoriser tous les types d'exploitation agricole, sont particulièrement importants pour donner aux petits paysans la possibilité de « jouer à armes égales » pour réaliser leurs avantages comparatifs en matière de production agricole.

39. Les politiques et programmes visant les contraintes actuelles auxquelles sont confrontés les petits agriculteurs peuvent encourager des investissements ultérieurs publics et privés dans le développement agricole et rural dans nombre de pays à faible revenu et à déficit vivrier. Des interventions bien ciblées doivent assurer d'urgence un accès aux intrants agricoles (à savoir semences, engrais, vaccins, etc.), la construction d'infrastructures et leur remise en état et la mise en œuvre de méthodes de nature à réduire les pertes après récolte. Cela stimulera les rendements et améliorera le revenu des ménages ruraux ainsi que l'offre locale globale de denrées

¹² Banque Mondiale, *Rapport de suivi mondial*, 2008.

alimentaires. Ces mesures doivent être complétées par des investissements nettement plus importants dans les technologies agricoles et la recherche, ainsi que par des politiques de nature à stimuler et maintenir la productivité des petits agriculteurs, compte dûment tenu de pratiques respectueuses de l'environnement (par exemple, agriculture de conservation, conservation des sols et des eaux). Appliquées avec régularité, ces mesures, associées à un accès amélioré aux mécanismes de financement et aux marchés, accroîtront considérablement la contribution de l'agriculture à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique.

40. Les producteurs africains devraient être soutenus afin de pouvoir recueillir les fruits des effets de répercussion de la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires, ce qui leur permettra d'accroître leurs revenus grâce à des prix à la production plus élevés. Sur la base de l'analyse effectuée par Binswanger-Mkhize (2009), évaluant les possibilités offertes à l'agriculture africaine et en matière de sécurité alimentaire, on constate que les prix élevés des denrées alimentaires devraient persister à moyen terme, la période de fléchissement mondial des prix réels des aliments touchant à sa fin. Cela se traduirait par une hausse progressive des prix des produits agricoles à la production pendant les prochaines décennies, offrant une rémunération considérable aux producteurs africains à faibles revenus. Les gains de productivité sont également plus probables dans ce scénario, dans lequel les agriculteurs seront en mesure d'affecter une partie du capital à l'accélération de la mécanisation, auront accès à des circuits de distribution du crédit plus profitables et retireront les avantages d'un emploi accru d'intrants. L'utilisation d'engrais en Afrique subsaharienne, qui est la plus faible du monde, pourrait être accrue grâce à la hausse des revenus des agriculteurs.

41. Si l'on tire parti de ce qui est déjà en place et fonctionne bien, la situation actuelle offre une occasion exceptionnelle de se pencher de façon plus ciblée sur les évaluations des besoins, l'alerte rapide, l'établissement des plans d'intervention d'urgence et la gestion des risques. Ces activités permettent en effet d'anticiper et d'atténuer les risques associés à l'instabilité future des marchés des produits alimentaires de base. Les programmes internationaux d'assistance alimentaire sont essentiels pour répondre aux besoins des populations vulnérables et empêcher qu'elles ne tombent dans la misère et n'aient recours à des mécanismes de suivi nuisibles. Cependant, ces programmes ne permettent pas d'atteindre toutes les personnes qui souffrent de la malnutrition et de la faim. Il s'agit donc de mettre en place des systèmes complets et ciblés de protection sociale permettant d'obtenir une couverture universelle des groupes vulnérables en établissant des liens avec des services sociaux essentiels. En outre, il est possible d'élargir ou de revoir les programmes essentiels de nutrition, d'alimentation en eau et d'assainissement ainsi que de santé. Une fois en place, ces programmes renforceront la résistance des populations et leur capacité à faire face à des chocs à venir.

42. Enfin, il y a également à l'heure actuelle, à l'évidence, l'occasion de jouer un rôle de chef de file à l'échelle internationale en adoptant une position stratégique renouvelée sur les questions essentielles telles que le commerce des produits agricoles, et d'évaluer les modalités les plus efficaces pour faire face à l'instabilité du marché agricole. Les mesures prises par les pays/groupements régionaux africains pour renforcer encore l'intégration régionale et le commerce intrafricain vont dans le bon sens. En outre, la participation active des pays africains aux négociations commerciales multilatérales est cruciale pour faire avancer les négociations commerciales de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et pour protéger les intérêts des agriculteurs africains. En même temps, il convient de parvenir à un consensus sur les moyens d'assurer une plus grande complémentarité entre les objectifs de sécurité alimentaire, le développement des biocarburants et la gestion de l'environnement. De surcroît, des mesures devraient être envisagées pour restaurer la confiance en les systèmes commerciaux internationaux et régionaux, notamment en évaluant l'éventualité d'une (re)constitution de stocks de céréales mondiaux ou régionaux bien gérés ou d'avoir davantage recours aux instruments du marché financier qui pourraient réduire l'instabilité des marchés des denrées alimentaires et protéger les pays.

V. CONCLUSION ET VOIE À SUIVRE

43. Certes, des mesures d'urgence peuvent permettre de répondre aux besoins les plus urgents, mais la crise alimentaire à long terme doit être affrontée à l'échelle des décideurs nationaux et internationaux afin de stimuler un investissement durable, l'innovation et une croissance de la productivité. À court terme, les mesures d'urgence mises en œuvre par l'intermédiaire de programmes alimentaires des Nations Unies et d'aide au développement bilatérale lié à l'alimentation constituent une priorité pour que les ménages les plus pauvres puissent disposer de quantités suffisantes d'aliments. Il en va de même de l'aide aux petits agriculteurs pauvres pour stimuler la production – par exemple, en leur donnant d'avantage accès à des intrants essentiels tels que les semences et les engrais. À l'échelle internationale, la préparation d'une réponse mondiale coordonnée à la spéculation mondiale sur les prix des denrées alimentaires constitue une autre tâche dont il faut s'acquitter d'urgence. Il faudrait ainsi disposer de mesures de nature à permettre une intervention concertée des gouvernements sur les marchés des denrées alimentaires, si tout laisse penser que les prix fluctuent au gré des spéculations. De même, une coordination internationale aiderait à limiter le plus possible les incidences potentiellement dangereuses de l'accaparement des aliments et des restrictions ou interdictions des exportations de denrées alimentaires. Les programmes de coopération entre producteurs et consommateurs et les programmes de nature à favoriser une production agricole intégrée pour la production vivrière et l'obtention de carburants devraient en outre être complètement revus.

44. Les effets inflationnistes de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie doivent également être traités. De nombreux gouvernements africains peuvent être confrontés à une inflation supérieure aux prévisions, qui pourrait bien les dissuader d'assouplir la politique monétaire, même si cela est nécessaire pour compenser le ralentissement attendu de la croissance économique. Là encore, une coopération mondiale peut être nécessaire pour éviter une accumulation des mesures répressives.

45. À moyen terme, il est urgent de s'occuper de la sous-capitalisation qui limite la production vivrière et la productivité dans de nombreux pays africains. L'accès des petits agriculteurs à un crédit à bon marché et fiable et l'accroissement des investissements du secteur public dans les infrastructures et l'irrigation sont donc importants. Grâce à un accroissement des investissements des secteurs public et privé dans l'agriculture et le développement rural, et en particulier dans la recherche-développement agricole, les petits agriculteurs africains pourraient mobiliser leur potentiel, en améliorant non seulement leur propre nutrition et leurs revenus, mais encore la sécurité alimentaire et la croissance économique nationale. En ce qui concerne les autres mesures prioritaires à moyen terme, les pays développés devraient envisager une certaine souplesse concernant les objectifs fixés pour la proportion de biocarburants; revoir la mise en place d'obstacles protectionnistes contre les importations d'éthanol et de biogazole en provenance des pays africains et revoir l'octroi de subventions aux producteurs internes de biocarburants et d'aliments pour animaux. En même temps, il ne faut pas perdre de vue les possibilités que pourraient offrir les biocarburants au point de vue de la réduction des factures énergétiques et de la dynamisation du secteur agricole. Autre priorité: réduire les subventions dont bénéficient de longue date les exportations agricoles et les politiques de soutien interne dans les pays développés, qui ont porté préjudice à l'agriculture africaine, comme il est indiqué plus haut. À cet égard, les prix actuels offrent un double avantage. En Afrique, ils peuvent inciter les agriculteurs à stimuler la production. Et dans les pays développés, où ils offrent aux agriculteurs un rendement décent sans qu'il soit nécessaire de verser de subventions, les décideurs peuvent profiter de cette occasion pour réduire progressivement les subventions et investir les ressources financières ainsi dégagées dans le développement agricole des pays en développement. Un accord relatif à l'agriculture dans le cadre des actuelles négociations du cycle de Doha pourrait aider à tirer parti de cet avantage.

46. À long terme, l'augmentation de la productivité agricole dans toutes les régions du monde, et notamment dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier, est à l'évidence indispensable pour faire face à l'augmentation, d'une part, de la consommation de produits alimentaires, et d'autre part, de l'utilisation des terres à des fins non vivrières. À l'échelle nationale, elle doit figurer parmi les priorités des stratégies et des plans de développement. Les pays devraient concevoir un cadre général mettant en place les incitations appropriées à l'investissement dans l'agriculture et définissant la proportion adéquate de cultures vivrières et de cultures d'exportation. Ils doivent fournir les infrastructures et les services de vulgarisation nécessaires. Ils devraient calibrer leurs politiques nationales commerciales afin de favoriser la production de l'agriculture; développer leurs systèmes agricoles et améliorer les formations et les connaissances dont bénéficient les agriculteurs. À l'échelle internationale, ces efforts doivent être appuyés par une augmentation de la part de l'APD allouée à l'agriculture, par un transfert accru de technologies via la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, et par l'élimination des effets de distorsion sur les marchés agricoles internationaux.

ANNEXE 1 – Récapitulation des réponses immédiates de 18 des principaux pays africains touchés à l'échelle des politiques¹³:

Bénin – En 2007, le gouvernement a adopté des mesures fiscales visant à faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires. Ces mesures consistent à éliminer les tarifs douaniers pour les pâtes, le concentré de tomate et le lait condensé sucré; et à réduire les redevances douanières – en utilisant des prix de référence inférieurs à ceux du marché aux fins de la taxation – pour le sucre raffiné, le riz, le blé et la farine, le maïs, le soja et les produits pétroliers. Les négociants sont instamment invités à réviser leurs prix à la baisse pour répercuter la diminution de taxes dont ils bénéficient.

Burkina Faso - i) les redevances douanières de certains aliments importés (pour une durée de 6 mois) notamment le riz, les pâtes, le sel, le lait en poudre, le lait condensé et les dérivés de lait en poudre pour nourrisson ont été supprimées et ii) des prix indicatifs de ces produits alimentaires ont été annoncés au début de mars, et feront l'objet d'un suivi et d'un appui grâce au renforcement du dialogue avec les grossistes et les détaillants. Les prix des produits pétroliers à la pompe ont été relevés en janvier 2008. Cependant, ils demeurent inférieurs à ceux qui sont proposés par le mécanisme d'ajustement des prix.

Burundi – Les tarifs douaniers sur les importations de gazole (consommé principalement par les pauvres) ont été ramenés de 12 à 9 pour cent. En même temps, les tarifs douaniers sur les importations d'essence ont été portés de 12 à 16 pour cent pour préserver le montant global des recettes issues de la taxation. Pour limiter l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole sur les pauvres, les filets de sécurité sociale ont été renforcés (par exemple: les programmes de sécurité alimentaire et les programmes d'alimentation scolaire).

République centrafricaine – La TVA a été réduite pour plusieurs aliments importants. Le Ministre du commerce a également mis en place un cadre renforcé de suivi des prix de 30 produits de première nécessité, auquel sont associés les consommateurs et les opérateurs.

Les prix des produits pétroliers ont été modifiés le 1er juin – dans le cadre du produit bénéficiant de l'appui de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance – de 16 pour cent en moyenne. Bien que difficile du point de vue politique, cette mesure (représentant un 1/2 pour cent du PIB) est nécessaire pour combler le déficit des recettes fiscales.

Comores – Intervention en 2007 par gel temporaire des prix de certains produits alimentaires et de certains produits pétroliers. Le gouvernement envisage d'adopter un certain nombre de mesures budgétaires, notamment l'élimination temporaire des droits de douane sur le riz ordinaire d'importation, qui entraînerait une perte de recettes d'environ 0,7 pour cent du PIB.

RDC du Congo – Le gouvernement a réduit les droits de douane sur les produits alimentaires et produits connexes. Les produits concernés sont notamment: les céréales, la viande, le lait, l'huile de cuisson, les engrais et le matériel agricole. Le gouvernement a également mis en place une commission chargée de réguler les prix des denrées alimentaires.

Érythrée – Intervention visant à atténuer les pénuries alimentaires grâce à l'achat d'aliments par l'intermédiaire d'une entreprise contrôlée par l'État, sans coût fiscal direct. Cependant, étant donné que l'importateur bénéficie d'allocations prioritaires de devises, il y a un coût implicite car les devises sont rationnées et les allocations prioritaires excluent d'autres secteurs. Des progrès ont été faits pour accroître la production agricole et le gouvernement estime que la production de céréales en 2006 a permis de répondre à 80 pour cent des besoins du pays.

¹³ Il s'agit des pays décrits par le FMI comme ceux pour lesquels l'incidence sur la balance commerciale de la hausse des prix des aliments et des carburants dépasse: soit 50 pour cent des réserves internationales initiales, soit 2,5 pour cent du PIB. Voir <http://www.imf.org/external/np/pp/eng/2008/063008a.pdf>

Éthiopie – Pour résoudre le vaste problème de l'inflation et de la demande supérieure à l'offre, il y a eu un resserrement de la politique monétaire par le triplement des réserves obligatoires, l'objectif de croissance monétaire a été abaissé et les autorités s'efforcent de limiter les dépenses publiques d'équipement ayant une forte composante d'importations. Pour protéger les approvisionnements alimentaires internes, le gouvernement a interdit les exportations des principales céréales et suspendu les achats locaux du PAM pour les interventions d'urgence. Dans l'intervalle, des subventions de certains aliments sont consenties, le coût estimatif étant de 0,1 pour cent du PIB pour 2007/8. La TVA et l'impôt sur le chiffre d'affaire concernant les céréales et la farine ont été supprimés en mars 2008 avec une perte de recettes minimale. Les prix des carburants ont été relevés en janvier 2008, mais l'augmentation des cours mondiaux n'a pas été intégralement répercutée.

Gambie – Les taxes sur les ventes de riz importé ont été ramenées de 15 à 5 pour cent en juillet 2007 et complètement supprimée en mai 2008. En même temps, d'autres taxes ont été relevées (sur les pièces automobiles et les véhicules d'occasion) pour compenser la perte de recettes. Les autorités ont également relevé le prix des produits pétroliers en mai, les portant de 10 à 24 pour cent. Bien qu'il n'y ait pas de subventions budgétaires des produits pétroliers dans leur ensemble, le prix du kérosène est indirectement subventionné par le prix des autres produits pétroliers.

Guinée – La réponse à court terme du gouvernement à la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants prévoit un soutien accru au transport des fonctionnaires et des élèves. Le coût fiscal attendu de ces mesures représenterait 0,4 pour cent du PIB. Le gouvernement étudie également des mesures de nature à accroître la production vivrière intérieure et à constituer un stock d'urgence de produits alimentaires. Les autorités ont également demandé une aide alimentaire d'urgence pour financer des programmes qui s'adresseraient aux couches les plus vulnérables de la population. Elles ont jusqu'ici résisté à la pression sociale en faveur de la réintroduction de l'interdiction des exportations de produits agricoles et halieutiques qui avait été supprimée à la fin de 2007.

Guinée Bissau – Le gouvernement a réagi en réduisant les taxes sur les importations de riz et des carburants qui, depuis mars s'effectuent en franchise totale de taxes, tandis que le prix de référence utilisé pour calculer les droits d'importation pour le riz et le gazole est bien inférieur au prix réel d'importation. Les pertes de recettes fiscales potentielles des importations de riz et de carburant pour 2008, sont de l'ordre de 2 à 3 milliards de CFAF (1 - 1,5 pour cent du PIB, soit quelque 10 pour cent des recettes fiscales de l'année).

Libéria – La stratégie du gouvernement a consisté à informer le public de l'origine et des causes des prix mondiaux élevés des carburants et des denrées alimentaires, ainsi que de son aptitude limitée à protéger durablement l'économie intérieure contre ces fluctuations. Les hausses des prix des carburants ont été répercutées sur les prix intérieurs. Le gouvernement a suspendu, à compter du 1^{er} mars 2008, les droits sur le riz d'importation. En outre, le gouvernement a adopté une approche sur trois fronts: i) accroître la production vivrière intérieure; ii) atténuer l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires, et assurer un approvisionnement régulier; et iii) maintenir l'accès des ménages vulnérables aux aliments. Le coût annuel total de la suspension des droits d'importation sur le riz s'établit, d'après les estimations, à 8 millions d'USD (0,9 pour cent du PIB). Une interdiction d'exportation de denrées alimentaires, annoncée à la mi-mai, a été retirée à la fin du mois.

Madagascar – Les autorités ont négocié des importations de riz en provenance de l'Inde à des prix inférieurs à ceux du marché et ont récemment annoncé l'interdiction de leurs exportations de riz. À moyen terme, il s'agit d'accroître la production de riz intérieure afin de devenir exportateur net de riz. Des pressions morales ont été exercées sur les distributeurs de pétrole et les chauffeurs de taxi afin de limiter la répercussion de la hausse des cours mondiaux du pétrole sur les prix intérieurs. En 2008, les mesures prises ont eu, sur le budget fiscal, un effet global d'environ 0,4 pour cent du PIB, composé des éléments suivants: i) une réduction temporaire de la TVA sur le riz, sur l'huile d'éclairage/de cuisson et éventuellement sur d'autres biens de première nécessité; ii) une subvention de pétrole pour certaines catégories de transports urbains; iii) un programme

d'alimentation scolaire; iv) un programme de travail contre rémunération; et v) l'appui à la riziculture de contre-saison. Étant donné l'augmentation prévue des coûts de l'énergie, les autorités ont différé une augmentation prévue des tarifs de l'électricité en avril 2008, qui aurait nécessité une augmentation des transferts budgétaires à la société publique qui fournit l'électricité.

Malawi – Les politiques passées ont été en grande partie maintenues. Il n'y a pas de subventions au carburant et pas de modification du programme de subvention des engrais (celui-ci suppose un coût budgétaire plus élevé étant donné la hausse des cours mondiaux). Un programme intrants–contre-actifs concernant le matériel d'irrigation est en place, et le gouvernement prévoit d'accroître de 67 pour cent sa réserve stratégique de maïs. Le gouvernement a également confirmé la nécessité de licences d'exportation pour le maïs, à l'exception du Zimbabwe, en réponse à la récente hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires.

Mali - Les autorités ont consenti des exemptions de tarifs douaniers et de TVA sur les importations de riz, levé les obstacles administratifs aux importations de riz et encouragé l'importation des variétés de riz à faible coût. Un vaste programme de stimulation de la production pour 2009 a été lancé, le coût de ce programme représentant quelque 1 pour cent du PIB. Les taxes sur les carburants ont subi une baisse tendancielle pendant l'année écoulée, absorbant la plus grande partie de la hausse des cours mondiaux, mais la taxation devrait se stabiliser dans le cadre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance.

Sierra Leone – À court terme, les autorités ont pris un certain nombre de mesures administratives et renforcent actuellement le dialogue avec toutes les parties prenantes sur la façon appropriée d'affronter la crise alimentaire. Elles ont: i) réduit les droits d'importation sur le riz et la farine (15 et 20 pour cent respectivement) les ramenant à 10 pour cent; ii) modifié en décembre 2007 les droits d'importation sur les produits pétroliers d'un taux ad valorem de 5 pour cent à un taux spécifique de 20 USD la tonne métrique (équivalant approximativement à un taux ad valorem de 2,5 pour cent); et iii) a interdit l'exportation de riz et d'huile de palme. En outre, les importateurs de riz et de farine ont été invités à ne répercuter sur les prix intérieurs que la hausse des cours mondiaux. À long terme, les autorités se sont engagées à mettre en place les conditions requises pour l'autosuffisance et la sécurité alimentaire. Dans ce contexte, il s'agit: i) d'étendre les terres disponibles pour l'agriculture; ii) de donner d'avantage accès aux petits agriculteurs à des intrants améliorés; et iii) de renforcer les services de vulgarisation.

Togo – Les autorités ont engagé un dialogue social, distribué des réserves de céréales et réglé des arriérés. Elles entendent appuyer l'agriculture de subsistance en distribuant des engrais aux agriculteurs aux prix du marché de l'année dernière. Elles ont également l'intention de lancer un appel auprès des donateurs pour accroître la productivité de l'agriculture. Le gouvernement a résisté aux réductions fiscales/tarifaires unilatérales et aux contrôles des prix appliqués par d'autres pays de l'UEMOA. En ce qui concerne l'essence, elles veulent maintenir les prix au détail inchangés pour l'instant, en s'appuyant sur le mécanisme actuel de stabilisation des prix convenus avec les importateurs et détaillants privés.

Zimbabwe – L'encadrement des prix des denrées alimentaires est antérieure à la crise alimentaire mondiale. Depuis juin 2007, le gouvernement contrôle et suit les prix de tous les produits alimentaires. Ces contrôles ont contribué à des pénuries étendues et graves d'aliments de base sur le marché officiel.

ANNEXE 2: Afrique subsaharienne: Impact des hausses des prix des denrées alimentaires et des carburants en 2008

(Pourcentage du PIB de 2007)

	Impact sur la balance des paiements ¹					Mémo:
	Produits alimentaires	Pétrole	Chocs alimentaires et pétroliers	Autres produits	Total choc	Impact sur la balance des paiements alimentaires et pétroliers /Réserves (Pourcentage)
Pays retenus						
Angola	-0,5	37,7	37,2	0,0	37,2	188,6
Bénin	-0,6	-2,0	-2,5	0,3	-2,2	-11,8
Burkina Faso	-0,3	-2,7	-3,0	0,5	-2,5	-22,1
Burundi	-0,4	-3,9	-4,3	0,9	-3,4	-31,4
Cameroun	-0,7	5,3	4,7	0,5	5,1	35,4
Comores	-2,7	-2,9	-5,6	-0,9	-6,5	-24,7
Côte d'Ivoire	-1,1	2,0	0,9	2,1	3,0	9,3
Érythrée	-2,4	-6,1	-8,5	-0,1	-8,6	-407,7
Éthiopie	-0,8	-2,6	-3,4	0,4	-3,0	-71,7
Gabon	-0,3	26,1	25,8	0,1	26,0	258,8
Gambie	-2,7	-2,3	-5,1	0,0	-5,1	-27,1
Ghana	-2,3	-8,1	-10,4	5,5	-4,9	-49,6
Guinée	-1,6	-3,6	-5,2	1,0	-4,2	-148,1
Guinée Équatoriale	-0,3	51,8	51,5	0,1	51,5	157,2
Guinée-Bissau	-1,1	-7,6	-8,8	0,0	-8,8	-31,5
Kenya	-0,8	-3,6	-4,4	0,3	-4,2	-38,8
Libéria	-4,5	-11,1	-15,5	0,3	-15,3	-96,0
Madagascar	-0,7	-3,1	-3,8	0,0	-3,7	-34,4
Malawi	-0,8	-2,9	-3,7	-1,0	-4,7	-58,2
Mali	-0,6	-2,9	-3,5	5,4	1,9	-22,4
Mozambique	-1,1	-3,1	-4,2	0,5	-3,8	-24,3
Niger	-0,7	-0,8	-1,5	3,6	2,1	-12,1
Nigéria	-0,7	16,1	15,5	0,0	15,5	49,0
Ouganda	-0,7	-2,1	-2,7	0,8	-2,0	-12,3
Rép. centrafricaine	-0,8	-1,8	-2,5	0,1	-2,4	-61,3
Rép. dém. du Congo	-1,5	0,0	-1,5	0,0	-1,5	-79,4
Rép. du Congo	-0,6	33,1	32,5	0,1	32,6	126,5
Rwanda	-0,4	-2,0	-2,4	0,3	-2,2	-14,4
Sao Tomé-et-Principe	-0,4	-2,0	-2,4	0,3	-2,2	-8,9
Sénégal	-1,5	-4,0	-5,5	0,0	-5,5	-39,4
Sierra Leone	-0,9	-3,7	-4,6	0,1	-4,4	-36,7
Tanzanie	-0,9	-4,6	-5,5	1,7	-3,8	-35,1
Tchad	-0,3	22,8	22,5	0,5	23,0	179,9
Togo	-0,4	-5,6	-6,0	0,6	-5,5	-33,6
Zambie	-0,1	-2,7	-2,8	-0,1	-2,9	-28,8
Zimbabwe	-0,4	-1,7	-2,0	0,8	-1,3	-116,6

Source: FMI, "The Balance of Payments Impacts of the Food and Fuel Price Shocks on Low-Income African Countries: A country-by-Country Assessment", juin 2008.

1 L'impact sur la balance des paiements est calculé en tant que variation de la balance commerciale découlant de modifications des termes de l'échange pour chaque pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. Il mesure l'effet de l'augmentation attendue des prix des exportations et des importations en 2008 par rapport à 2007, en se fondant sur les volumes d'échanges de 2007, en pourcentage du PIB. Les prix du pétrole utilisés pour les calculs sont de 71,1 USD/baril en 2007 et de 112 USD/baril en 2008.